L'enquête

Parcours des lauréates franc-comtoises



de la vocation scientifique et technique





volume 1

avril 2006









Introduction

Les stéréotypes véhiculés à la fois par la société, l'école et les familles, contribuent à confiner encore trop souvent les jeunes filles dans des choix traditionnels d'études.

Plus diplômées que les garçons, poursuivant plus loin leurs études, elles ne récoltent pas les fruits de leurs succès.

- sur 100 filles d'une génération, 68,6% obtiennent le baccalauréat,
- sur 100 garçons d'une génération, 55,3% obtiennent le baccalauréat,
- 45% des femmes de 25-34 ans ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat,
- 33,1% des hommes de 25-34 ans ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat.

(Sources : Ministère de l'Éducation nationale - DEP 2002, et INSEE - Enquête emploi 2003)

Six métiers regroupent 60% des femmes en situation de travail. En raison des choix que font les jeunes filles, elles restent cantonnées dans des secteurs professionnels traditionnellement considérés comme « féminins », moins valorisés, moins bien rémunérés et permettant moins d'évolution professionnelle.
Les inciter à s'engager plus nombreuses vers les filières scientifiques et technologiques qui sont des voies porteuses d'avenir, c'est leur garantir une insertion professionnelle plus large et des possibilités de carrières meilleures en terme d'évolution.

En 1986, pour encourager les jeunes filles qui souhaitent poursuivre après le baccalauréat des études scientifiques et techniques dans des formations où elles sont encore trop peu nombreuses, le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité a mis en place le Prix de la vocation scientifique et technique, un dispositif d'aide financière qui s'adresse aux jeunes filles scolarisées en terminale pour soutenir leur projet d'études. Le Conseil régional de Franche-Comté s'est associé dès le départ à cette initiative en offrant des bourses de la vocation scientifique et technique. Les candidatures sont retenues par un jury, à partir de la présentation d'un projet professionnel, des résultats scolaires et des revenus parentaux.

Ce dispositif, qui a maintenant vingt ans d'existence, a déjà fait l'objet, dans notre Région, d'une première étude sur les conditions et le déroulement de la scolarité des lauréates dans l'enseignement supérieur.
La présente publication est le fruit d'un partenariat entre La Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, la Délégation régionale de l'ONISEP Franche-Comté, le Rectorat de Besançon et le Fonds Social Européen. Il a permis l'édition de cette seconde étude dont l'analyse porte plus particulièrement sur le devenir professionnel des lauréates de la vocation scientifique et technique.

Sommaire

INTRODUCTION 2

1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE 5

2. LES LAURÉATES 5

Année de naissance 5
Situation familiale 6
Lieu de résidence 6

3. LES DIPLÔMES DES LAURÉATES 7

Baccalauréat obtenus 7
Choix des études 7
Diplôme le plus élevé des lauréates 8
Raisons qui ont motivé un choix d'études par étape 8
Lieu de formation du premier et du dernier diplôme 9
Situation actuelle des lauréates 10

4. L'EMPLOI DES LAURÉATES 11

Accès à l'emploi 11
Temps passé pour l'accès au premier emploi 12
Statut de l'emploi 12
Statut de l'employeur 13
Catégorie socioprofessionnelle de l'emploi 13
Secteurs d'activité de l'emploi 14
Salaire et niveau de diplôme 15
Temps complet ou temps partiel 16
Lieu de travail des lauréates 17

5. L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DES LAURÉATES 18

Difficultés rencontrées au quotidien dans la vie professionnelle 18
Être une femme dans un univers professionnel masculin 19
Perception de la carrière et du salaire des hommes et des femmes 20
Paroles de lauréates 21

6. LE DISPOSITIF DE LA VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE 23

Répartition des prix et bourses des lauréates répondant à l'enquête 23
Fréquence des réponses des lauréates selon les promotions 24
Apport du prix ou de la bourse de la vocation scientifique et technique 24
Information sur l'existence du prix ou de la bourse de la vocation scientifique et technique 25
Participation à un annuaire des anciennes lauréates franc-comtoises 25

SYNTHÈSE 26

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE 27

GLOSSAIRE DES SIGLES CITÉS 31

1. Présentation de l'enquête

La Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, la Délégation régionale de l'ONISEP Franche-Comté, la Mission à l'Égalité entre les hommes et les femmes du Rectorat de Besançon se sont engagées à la réalisation d'une enquête permettant de mieux connaître le devenir des bénéficiaires du prix et de la bourse de la vocation scientifique et technique.

L'Europe, très impliquée dans la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes, a apporté son concours grâce aux fonds spécifiques du FSE (fonds social européen) qui ont permis le lancement et l'exploitation de cette enquête.

En octobre 2005, un questionnaire d'enquête, portant sur la période 1986 à 2003, a été adressé aux 272 lauréates franc-comtoises du prix et de la bourse scientifique et technique.
- 48 questionnaires ont été retournés pour adresses non valides,
- sur les 224 questionnaires restants, 154 ont été renseignés, soit un taux de réponse de 69%.
- 86 lauréates sur 154 (soit 56% des retours) ont souhaité participer à la création d'un annuaire qui témoignera de leurs réussites auprès des jeunes lycéennes de notre région. Sa parution fait l'objet d'une publication séparée.

La mise en œuvre technique a été confiée à un étudiant scolarisé en 1ère année de MASTER de Géographie et Territoire à l'Université de Franche-Comté, dans le cadre d'une convention de stage signée entre la Délégation régionale de l'ONISEP et l'Université de Franche-Comté.

Les résultats de l'enquête ont été mis en perspective avec des données statistiques disponibles au niveau régional ou national. Des citations extraites des courriers qui accompagnaient les questionnaires ont permis d'illustrer l'analyse.

2. Les lauréates

Année de naissance

(154 réponses renseignées)

Les années de naissance des lauréates sont comprises entre 1969 et 1985 : elles ont donc au moment de l'enquête entre 37 ans pour les plus âgées et 21 ans pour les plus jeunes.
Les lauréates les plus âgées ont été proportionnellement moins nombreuses à répondre à l'enquête, car ce sont également celles qui ont été les plus difficiles à retrouver. C'est pourquoi 50% des répondantes ont entre 21 et 27 ans.

Les résultats de l'enquête exprimeront donc plus fortement des données relatives à une insertion professionnelle récente.

Situation familiale : une population majoritairement sans enfant

(153 réponses)

Célibataires	76	50%
Mariées, vie maritale, PACS	74	48%
Divorcées	3	2%
Total	153	100%

Les lauréates sont quasiment aussi nombreuses à être célibataires qu'à vivre en couple.

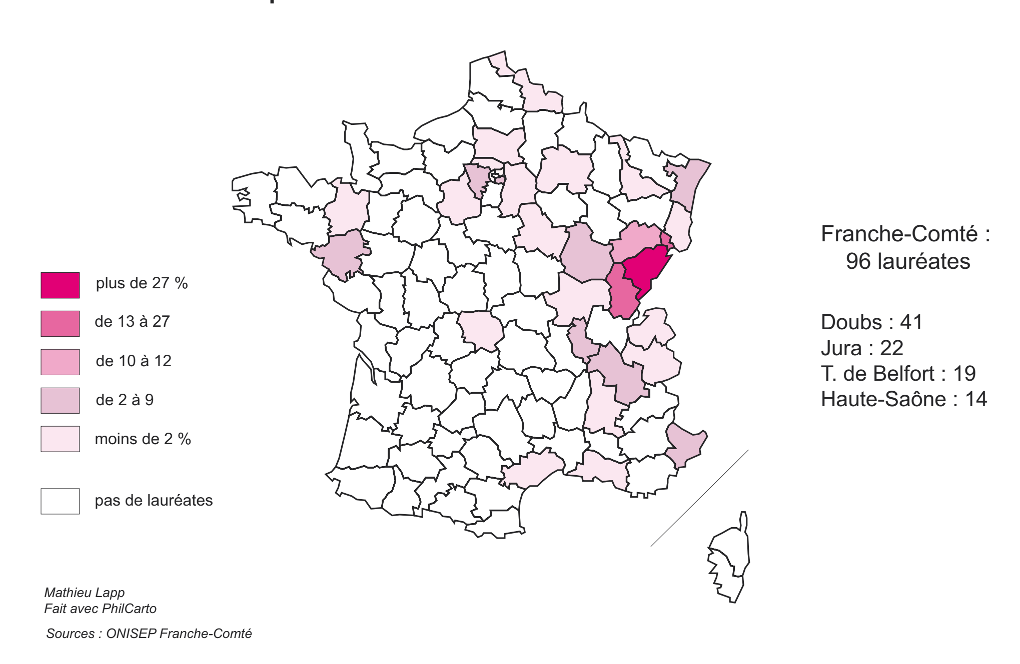
La grande majorité des lauréates est sans enfant : 112 sur 153 (73%).
41 sur 153 ont au moins un enfant (27%) :
- 24 (16%) ont un enfant,
- 15 (10%) ont deux enfants,
- 2 (1%) ont trois enfants.

L'âge moyen des mères au premier enfant en Franche-Comté est de 27,4 ans.
Source INSEE, Recensement de la population 1999

Lieu de résidence : 63% des lauréates en Franche-Comté

(153 réponses renseignées)

La résidence actuelle des lauréates est liée à leur lieu d'emploi, ou à leur lieu d'études pour celles qui sont encore en formation : deux lauréates sur trois répondant à l'enquête habitent la région, que ce soit dans le cadre d'une activité professionnelle ou pour une poursuite d'études.

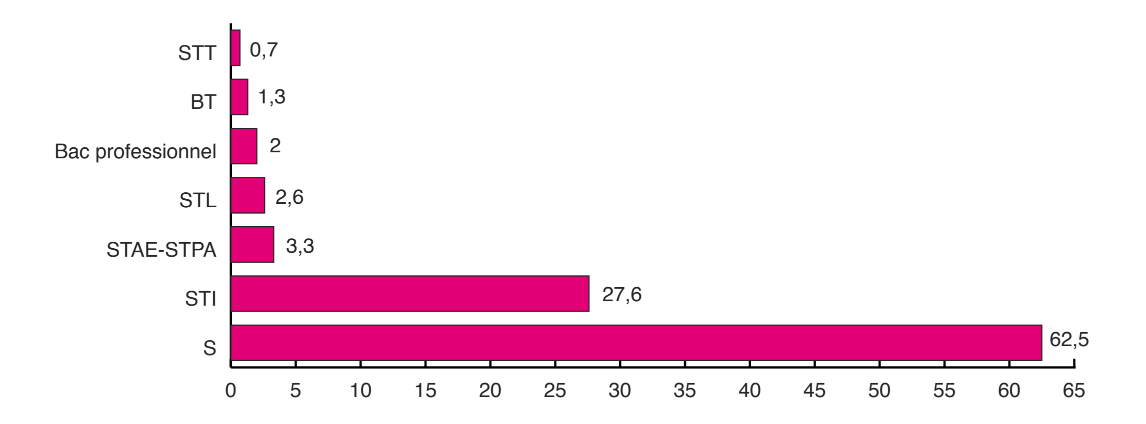


- **63% (96) des lauréates demeurent en Franche-Comté,**
- 15% (23) résident dans une région limitrophe : Rhône-Alpes (11), Alsace (7), Bourgogne (5),
- 11% (17) sont dispersées sur le reste du territoire français (hors Ile-de-France),
- 9% (14) habitent la région parisienne,
- 2% (3) sont à l'étranger (Allemagne, Slovaquie, Canada).

3. Les diplômes des lauréates

Baccalauréats obtenus : la série S largement représentée

(152 réponses renseignées - Données en %)

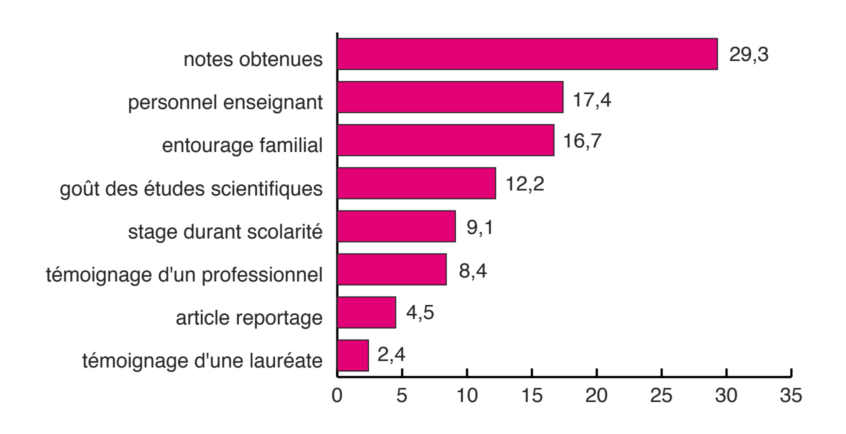


Les lauréates sont majoritairement titulaires d'un baccalauréat scientifique S (95) ou technologique industriel STI (42).

10 lauréates sont titulaires d'autres baccalauréats technologiques (STL, STT, STAE ou STPA), 3 sont titulaires d'un bac professionnel et 2 d'un Brevet de technicien.

Choix des études : une de formation déterminée par les résultats scolaires

(plusieurs réponses possibles – Données en %)



Les notes obtenues pendant la scolarité des lauréates ont largement contribué à leur choix d'études supérieures (29,3% des réponses).
L'influence du personnel enseignant - professeur, conseiller d'orientation (17,4%), l'entourage familial (16,7%) et le goût pour le domaine scientifique et technique (12,2%) sont ensuite les principales influences qui ont pesé dans le choix de leurs études.

« A la sortie du lycée, je savais que j'appréciais énormément les mathématiques et les sciences mais je ne savais pas exactement ce que je voulais faire précisément : intégrer une école d'ingénieur représentait à l'époque un rêve que je pensais inaccessible. »

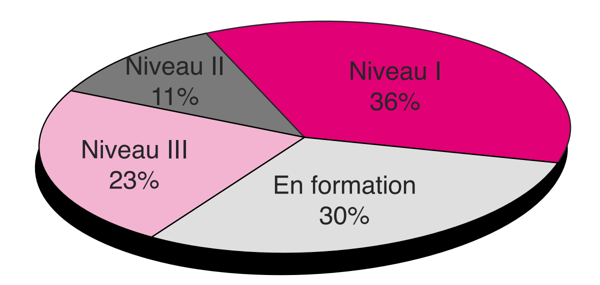
Valérie, Bourse de la vocation 1991.

Diplôme le plus élevé atteint par les lauréates : un niveau de formation élevé

(153 réponses renseignées - Données en %)

1 seule lauréate a abandonné ses études avant d'avoir obtenu un diplôme.
3 lauréates ont quitté les études scientifiques et se sont réorientées. Elles sont respectivement devenues gouvernante dans l'hôtellerie, éducatrice de jeunes enfants et professeure de lettres.

- 46 (30%) des lauréates sont encore en formation, particulièrement les lauréates de la vocation scientifique et technique des promotions 2001 à 2003. 30 d'entre elles, soit **20% des lauréates, préparent un diplôme de niveau I** : 22 en école d'ingénieurs et 8 en Doctorat ou 2ème année de MASTER.
- **107 (70%) sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur :**
  - **55 (36%) sont titulaires d'un diplôme de niveau I (bac + 5 et plus)** : diplôme d'ingénieur, DEA, DESS, Doctorat, MASTER.
  - 17 (11%) sont titulaires d'un diplôme de niveau II (bac + 3 ou 4) : licence, Maîtrise, 1ère année de MASTER.
  - 35 (23%) sont titulaires d'un diplôme de niveau III (bac + 2) : BTS, DUT, DEUG.

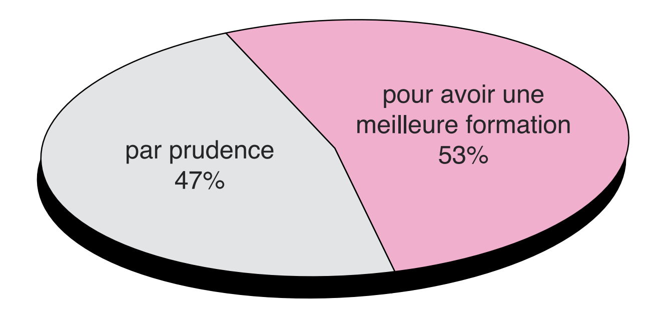


En Franche-Comté, 33,8% des femmes de 25 à 29 ans ont un diplôme égal ou supérieur à bac +2, pour 27,2% des hommes de la même tranche d'âge.

Source INSEE, Recensement de la population 1999

Raisons qui ont motivé un choix d'études par étape : un atout et une sécurité

(36 réponses renseignées - Données en %)



36 lauréates (23%) ont procédé par étape dans leurs études en commençant par un DUT ou un BTS avant de poursuivre des études longues. Les raisons qui les ont poussées à procéder de la sorte relèvent de deux stratégies :
- disposer d'un atout supplémentaire en ayant une formation professionnelle avant d'entamer un plus long parcours d'études,
- jouer la sécurité en obtenant un premier diplôme dans le supérieur avant d'envisager éventuellement de poursuivre des études.

« Après l'obtention de mon bac S et de la bourse de la vocation scientifique, j'ai fait un DUT Mesures physiques à l'IUT de Montbéliard. J'ai obtenu mon DUT étant majore de promotion. Ceci m'a permis d'intégrer l'ENSMM, école d'ingénieur à Besançon. »

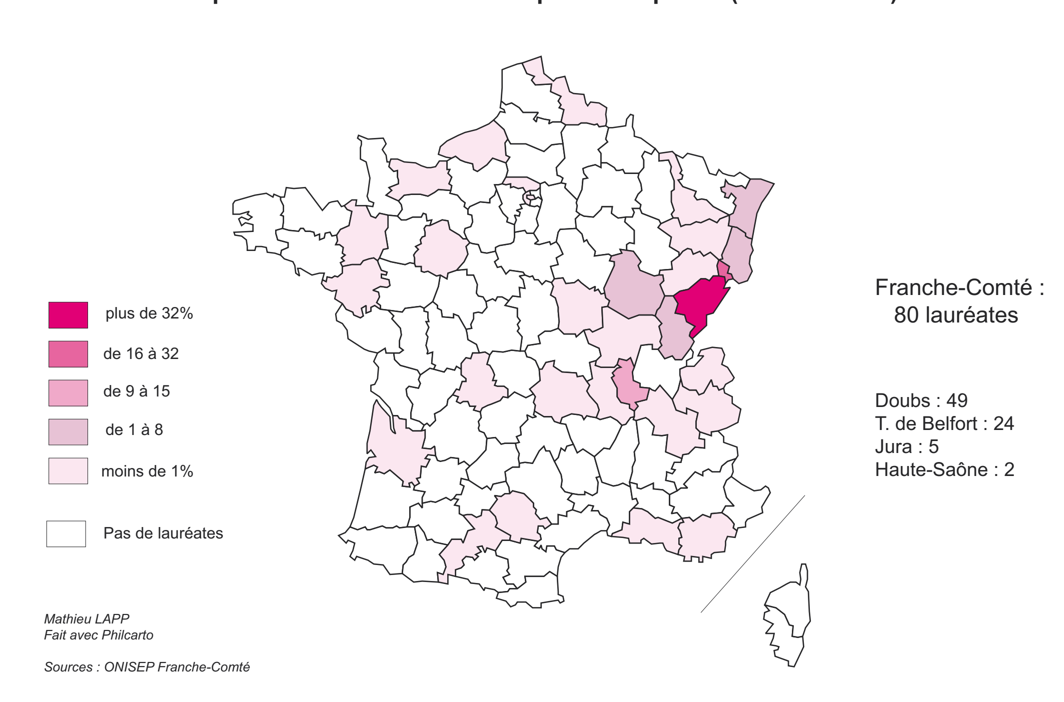
Emilie, Bourse de la vocation 2003

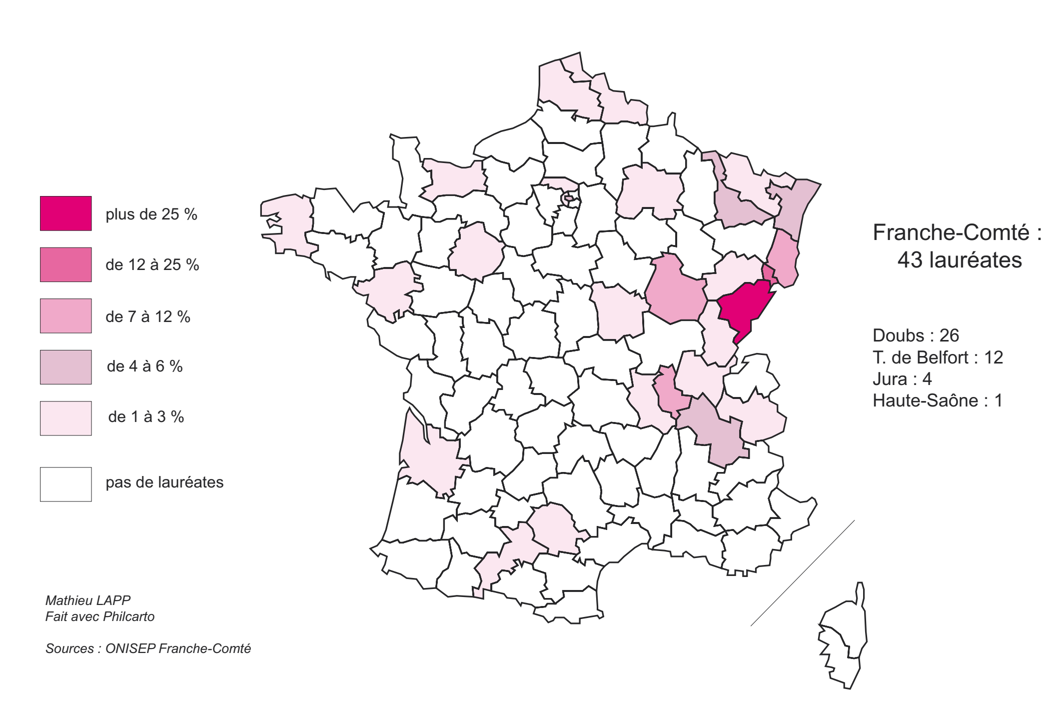
Lieu de formation du premier et du dernier diplôme des lauréates : un début d'études supérieures dans la région

(151 réponses renseignées)

- **53% des lauréates (80 sur 151) ont commencé leurs études ou sont actuellement en formation en Franche-Comté ;**

- **43% des lauréates diplômées (43 sur 101) ont terminé leurs études en Franche-Comté.** Leur départ s'explique le plus souvent par l'absence de la formation dans l'académie

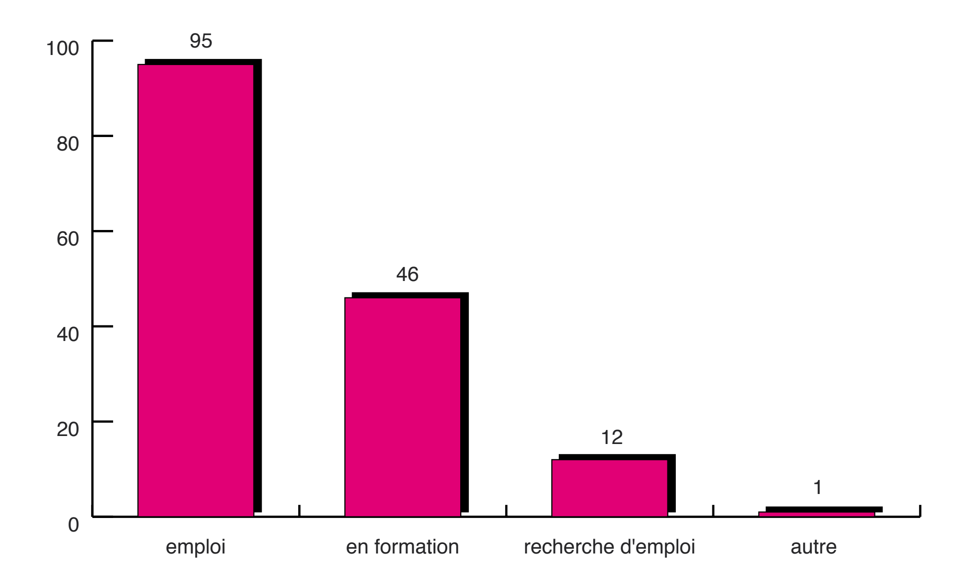




Situation actuelle des lauréates : la majorité des lauréates est en activité

(154 réponses renseignées - Données en chiffres bruts)

La grande majorité des lauréates occupe un emploi : 95 soit 62% d'entre elles, 12 (8%) sont en recherche d'emploi et 46 (30%) sont encore en formation.



107 lauréates sont en emploi ou en recherche d'emploi.
Le taux de chômage des lauréates pour cette enquête est de 11,2%.

Taux de chômage en France déc. 2005 (INSEE)	%
Ensemble	9,5
Hommes	8,7
Femmes	10,5
Femmes moins de 25 ans	23,9
Femmes 25 à 49 ans	9,8

L'insertion professionnelle des lauréates de l'enquête est proche de la moyenne de l'ensemble des femmes françaises.

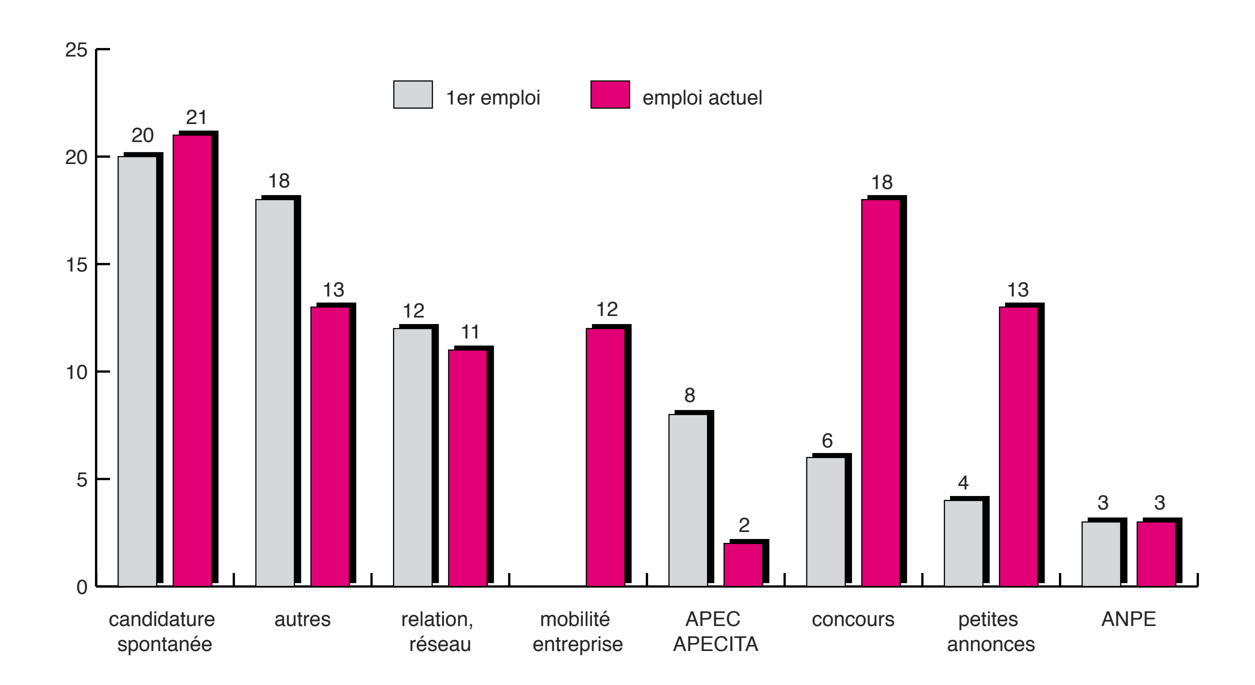
4. L'emploi des lauréates en activité

Les lauréates ont été interrogées sur les différents emplois obtenus au cours de leur vie professionnelle.
Remarque : elles n'ont pas toujours rempli l'ensemble des cases proposées, ce qui fait varier légèrement le nombre de réponses d'une rubrique à l'autre.

- 74 lauréates ont déjà occupé plus d'un emploi,
- 95 lauréates sont actuellement en activité professionnelle.

Accès à l'emploi : candidatures spontanées et concours sont les moyens les plus utilisés pour obtenir un emploi

(1er emploi : 71 réponses - Emploi actuel : 93 réponses - Données en chiffres bruts)



Les candidatures spontanées, la rubrique « autres » qui regroupe stages, intérim et contrats de recherche, mais aussi les relations sont les principaux modes d'accès à un premier emploi.

Pour l'emploi actuel, les candidatures spontanées restent un moyen très privilégié d'accès à l'emploi, suivies par les concours de la fonction publique, essentiellement des concours de l'enseignement.

Temps passé pour l'accès au premier emploi : une insertion des lauréates proche de la moyenne régionale des jeunes

(95 réponses renseignées - Données en chiffres bruts)
Les lauréates ont obtenu en moyenne leur premier emploi en 4,9 mois.

moins d'un mois	**14**
1 mois	**11**
1 à 3 mois	**42**
3 à 6 mois	11
6 mois à 1 an	7
1 an à 2 ans	9
plus de 2 ans	1
total	95

- 67 (71%) lauréates sur 95 obtiennent un premier emploi entre 0 et 3 mois,
- 78 (82%) lauréates sur 95 obtiennent un premier emploi entre 0 et 6 mois.

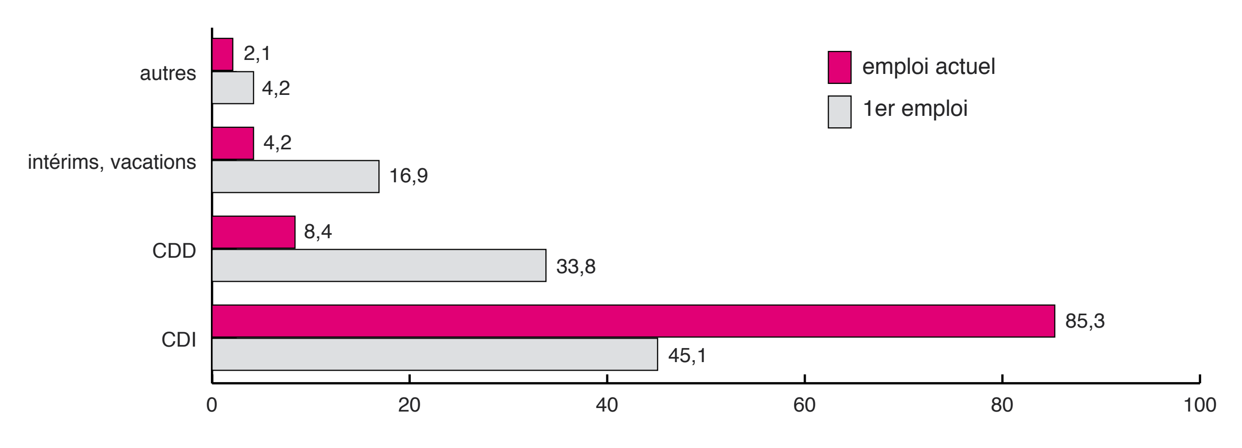
Les jeunes franc-comtois sortis du système scolaire en 2001, tous diplômes confondus, ont accédé à leur premier emploi en 2,8 mois en moyenne, la moyenne nationale étant de 2,9 mois.

Source CEDRE-OREF «Quand l'école est finie en Franche-Comté» Génération 2001

Les lauréates franc-comtoises de la vocation scientifique se sont dans l'ensemble relativement vite insérées dans la vie professionnelle, pour les trois quarts d'entre elles dans les trois mois qui ont suivi l'obtention de leur dernier diplôme.

Statut de l'emploi : du CDD au CDI, vers une stabilisation du travail

(1er emploi : 71 réponses - Emploi actuel : 95 réponses - Données en %)



Pour leur premier emploi, 54,9% des lauréates (39 sur 71) sont en situation de travail précaire : 33,8% ont obtenu un CDD (24), 16,9% ont travaillé en intérim (soit 12) et 4,2% sont dans une autre situation (3). 45,1% ont obtenu un CDI (32 sur 71).
La nature du contrat de travail entre le premier emploi et l'emploi actuel évolue nettement vers une stabilisation du travail : 85,3% des lauréates bénéficient alors d'un CDI. CDD, intérim et autres situations ne concernent plus que 14,7% des lauréates.

En Franche-Comté, dans 31% des cas, le premier emploi occupé est un CDI. Cette proportion varie selon le niveau de formation puisqu'elle avoisine les 50% pour les diplômés de niveau I et II.

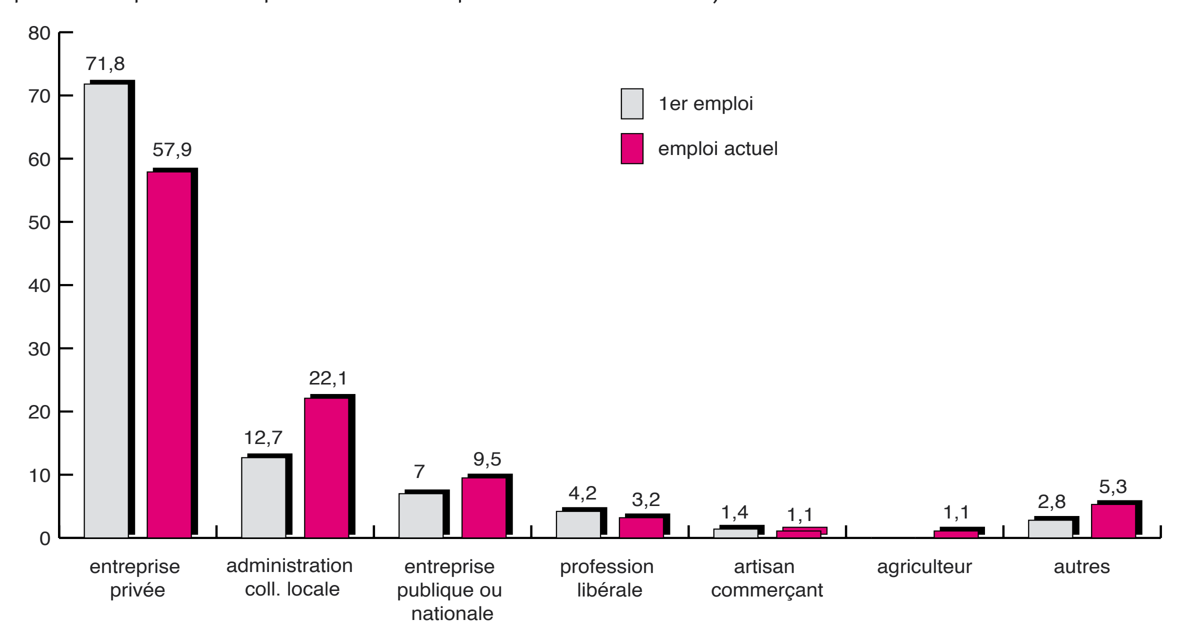
Source CEDRE-OREF, «Quand l'école est finie en Franche-Comté» Génération 2001

En France en 2005, 76,9% de la population active occupée est en possession d'un CDI, 6,9% a un CDD, 2,2% sont intérimaires et 14% sont dans une autre situation (stagiaires, apprentis, contrats aidés, non salariés etc.)

Source INSEE, Enquête emploi 2005

Statut de l'employeur : l'entreprise privée 1er employeur des lauréates

(1er emploi : 71 réponses - Emploi actuel : 95 réponses – Données en %)

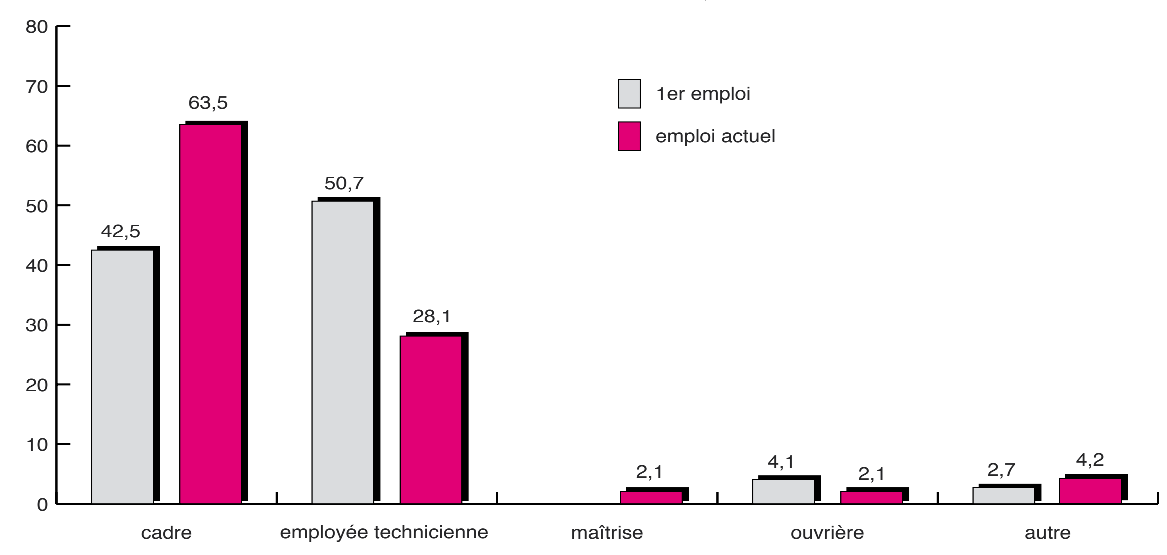


La proportion de jeunes filles qui se dirigent vers une administration ou une entreprise publique ou nationale augmente nettement entre le premier emploi et l'emploi actuel : de 19,7% (14 sur 71) pour le premier emploi, elles sont 31,6% (30 sur 95) actuellement.

Le statut de l'employeur est à mettre en relation avec celui des secteurs d'activité des emplois. Entre le premier emploi et l'emploi actuel, on observe une tertiarisation de l'activité des lauréates, principalement par l'intégration de celles-ci dans les carrières de l'enseignement.

Catégorie socioprofessionnelle (CSP) des lauréates : majoritairement cadres

(1er emploi : 73 réponses - Emploi actuel : 95 réponses – Données en %)



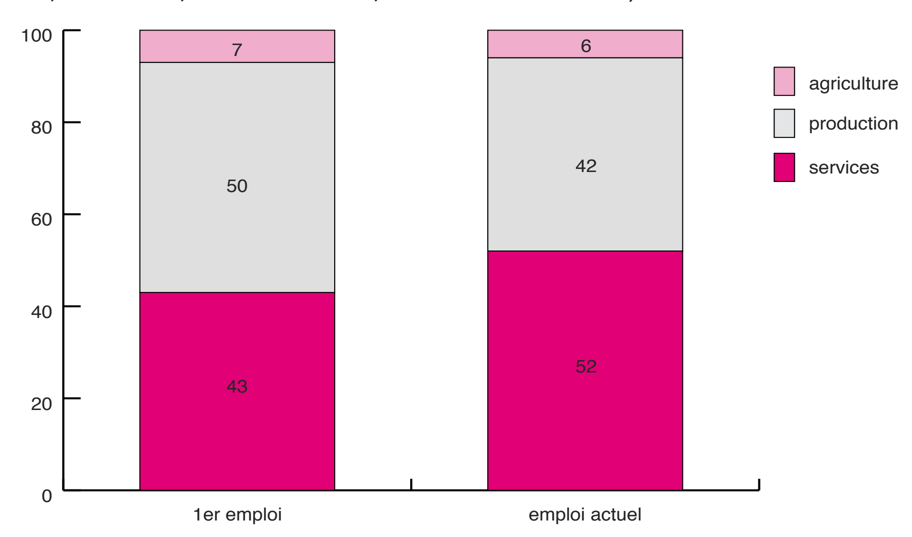
Pour le premier emploi, 50,7% des lauréates occupent un emploi de technicienne ou d'employée ; on ne les retrouve plus qu'à hauteur de 28,1% pour l'emploi actuel.

Pour l'emploi actuel, 63,5% des lauréates occupent un emploi de cadre alors que 42,5% occupaient un poste d'encadrement à leur premier emploi.

Entre le premier emploi et l'emploi actuel, on observe donc une amélioration de la CSP des lauréates.
Ces constats sont à mettre en relation avec le niveau de diplôme atteint par les lauréates en activité : 52% (49) des lauréates ont atteint un diplôme de niveau I et 17% (16) sont titulaires d'un diplôme de niveau II.

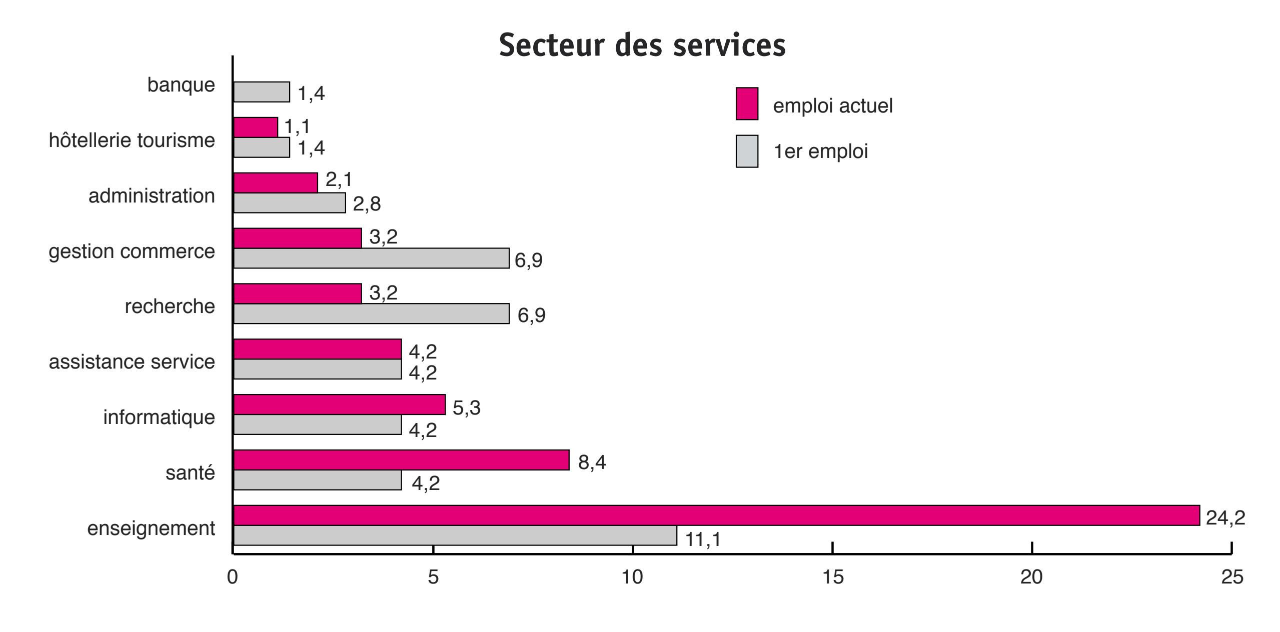
Secteurs d'activité de l'emploi : vers une tertiarisation du secteur d'activité

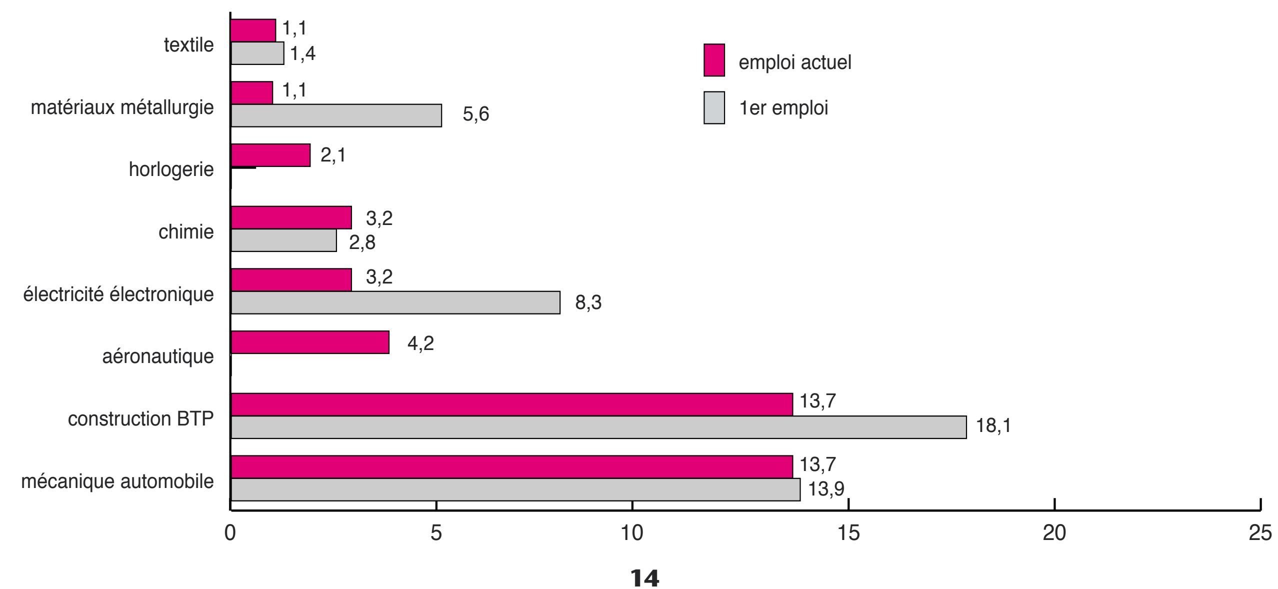
(1er emploi : 72 réponses - Emploi actuel : 95 réponses – Données en %)



Entre le premier emploi et l'emploi actuel, on note un glissement de l'activité vers le secteur des services : 43% des lauréates étaient employées dans le secteur des services à leur 1er emploi alors qu'on en retrouve 52% parmi celles qui sont actuellement en activité.

A l'inverse, 50% des lauréates se retrouvaient dans le secteur de la production au moment de leur premier emploi mais elles ne sont plus que 42% actuellement dans ce secteur.





Le secteur des services : 1er emploi : 31 - Emploi actuel : 49
Le glissement observé des actives du secteur de la production vers celui des services s'est fait essentiellement au profit des métiers de l'enseignement qui se révèlent très attractifs : près de la moitié des emplois actuels dans les services concernent l'enseignement (23 sur 49). Si on ajoute à cet effectif les cinq lauréates qui préparent en 2006 un concours d'enseignement, c'est donc au total 28 lauréates sur 154 (soit 18% d'entre elles) qui se dirigent vers l'enseignement après des études universitaires ou d'ingénieur, souvent après une première expérience professionnelle.
Néanmoins, le choix de travailler dans la fonction publique ou le secteur public (hors enseignement) n'aboutit pas forcément à un emploi tertiaire. Les lauréates actuellement en activité dans le secteur public occupent un poste à caractère technique ou scientifique (par exemple : ingénieure à l'EDF ou à l'ONF, responsable environnement d'une mairie, assistante technique dans un conseil régional...).

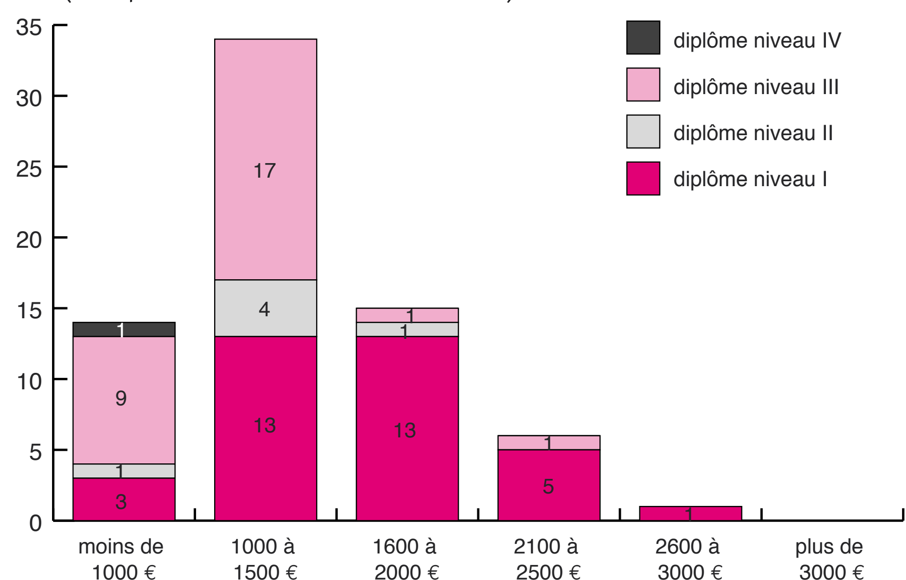
Le secteur de la production : 1er emploi : 36 - Emploi actuel : 40
Les effectifs étudiés étant modestes, une diminution d'une ou deux personnes peut faire fortement varier les données. Les principaux employeurs des lauréates exerçant dans la production se situent dans les métiers de l'automobile, de la mécanique et de la construction.

Le secteur agricole draine 6% à 7% des lauréates : 1er emploi : 5 - Emploi actuel : 6

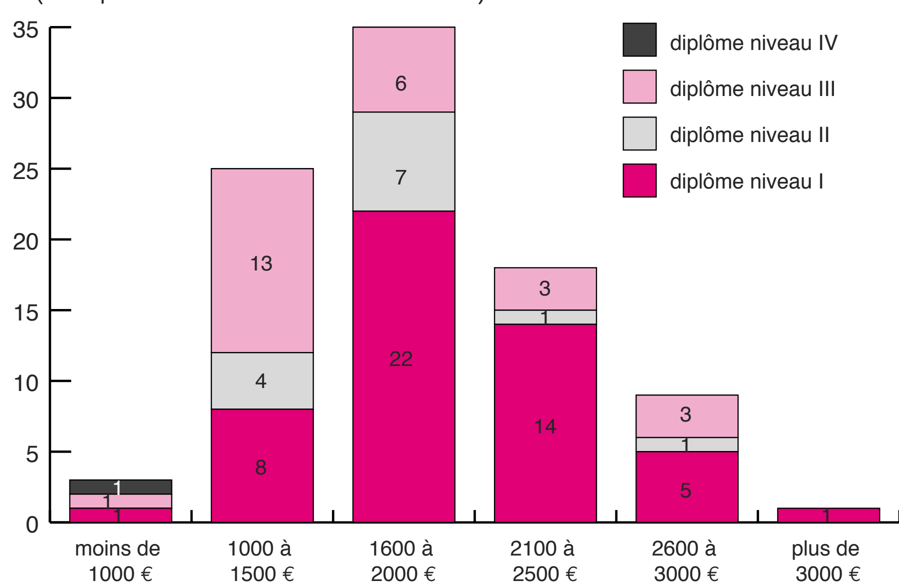
Salaire et niveau de diplôme : des salaires dépendant du niveau de diplôme

Salaire net mensuel exprimé en euros


Premier emploi : (70 réponses – Données en chiffres bruts)



Emploi actuel : (91 réponses – Données en chiffres bruts)



Entre le premier emploi et l'emploi actuel, on observe une progression des salaires :
- 48,6% des lauréates avaient un salaire net mensuel compris entre 1000 et 1500 € à leur premier emploi, et 21,4% avaient un salaire compris entre 1600 et 2000 € ;

- pour celles qui sont actuellement en emploi, 38,5% des lauréates ont un salaire compris entre 1600 et 2000 € et 19,8% ont un salaire compris entre 2100 et 2500 €.

Il existe une forte corrélation entre le salaire et le niveau de diplôme atteint. Plus le diplôme atteint est élevé, plus le salaire de départ est élevé et augmente.

En Franche-Comté en 2003, le salaire net moyen mensuel d'un cadre était de 2575 € : 2785 € pour un homme et 1985 € pour une femme.

Source INSEE, Déclarations annuelles de données sociales

La moitié des jeunes de la Génération 2001 ont débuté leur carrière avec un salaire mensuel net supérieur à 1050 € par mois.
Au bout de trois ans de vie active, leur salaire mensuel moyen net est de 1200 €, en Franche-Comté comme au niveau national.

Source CEDRE-OREF, « Quand l'école est finie en Franche-Comté » Génération 2001

Temps complet ou temps partiel : les lauréates privilégient le temps complet

(1er emploi : 71 réponses - Emploi actuel : 93 réponses)

Pour leur premier emploi :
- 4 lauréates sur 71, soit 5,6%, exerçaient leur activité à temps partiel.

Pour l'emploi actuel :
- 11 lauréates sur 93, soit 11,8%, exercent leur activité à temps partiel,
Les raisons évoquées par les 11 lauréates travaillant actuellement à temps partiel sont les suivantes : 7 pour s'occuper des enfants, 3 par contrainte de l'employeur et 1 pour raison personnelle.
A noter : 38 lauréates sur 93 (41%) ont au moins un enfant.

Parmi les 12 lauréates actuellement en recherche d'emploi, trois d'entre elles ont des enfants à charge.

En Franche-Comté, l'emploi à temps partiel des femmes par tranche d'âge concerne :
- 34% des femmes de 15 à 24 ans,
- 36,8% des femmes de 25 à 49 ans.

Source INSEE, Recensement 1999

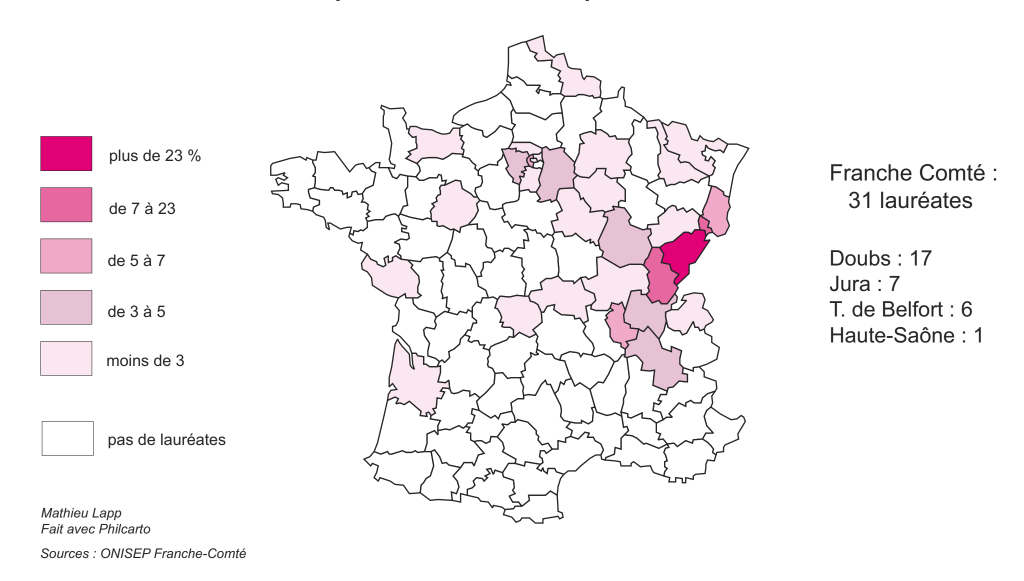
Les lauréates de la vocation scientifique et technique sont relativement moins souvent en situation de travail à temps partiel que les femmes franc-comtoises. Ceci peut s'expliquer en partie par la proportion importante de lauréates relevant de la CSP des cadres, traditionnellement moins touchée par ce type de travail.

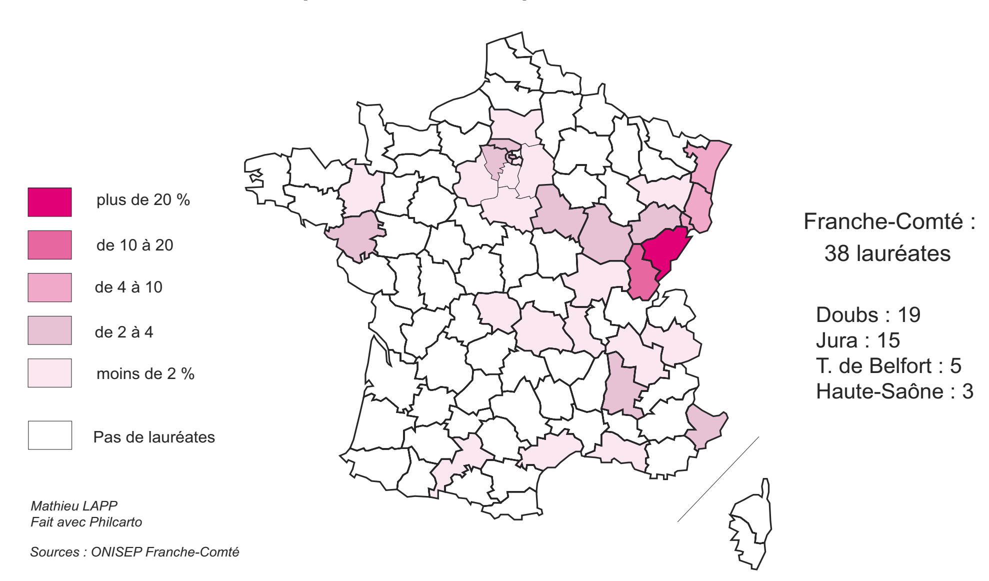
« J'ai eu l'opportunité de pouvoir faire un remplacement… A l'issue de ce CDD, ma hiérarchie m'a proposé de passer entretiens et tests afin d'obtenir un CDI, mais à temps partiel. Le temps partiel n'est donc pour moi pas réellement un choix mais une obligation pour obtenir un CDI ».

Elodie, Prix de la vocation scientifique et technique 2001

Lieu de travail des lauréates : prédominance de leur présence en Franche-Comté et dans les régions limitrophes

(1er emploi : 71 réponses - Emploi actuel : 93 réponses)





Premier emploi :

→ 56% des lauréates travaillaient hors de la Franche-Comté.
- 31 sur 71 travaillaient en Franche-Comté (44%),
- 35 travaillaient en France, hors Franche-Comté (49%),
- 5 travaillaient à l'Étranger (7%) : 1 au Royaume-Uni, 1 en Autriche et 3 en Suisse.

Emploi actuel :

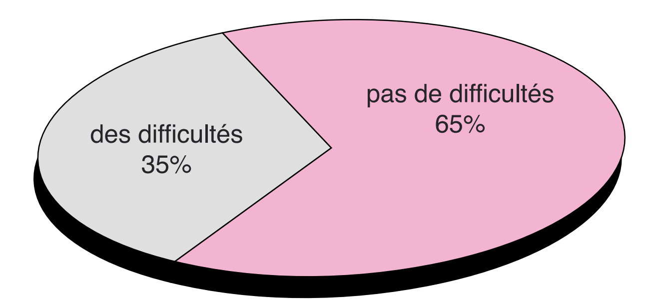
→ 59% des lauréates travaillent hors de la Franche-Comté.
- 38 sur 93 travaillent en Franche-Comté (41%),
- 35 travaillent en France, hors Franche-Comté (48%),
- 10 travaillent à l'Étranger (11%) : 1 en Allemagne, 1 en Slovaquie, 1 au Canada et 7 en Suisse. Les sept lauréates travaillant actuellement en Suisse résident en France.

5. L'expérience professionnelle des lauréates

Difficultés rencontrées au quotidien dans la vie professionnelle : les deux tiers des lauréates ne rencontrent pas de difficultés particulières

(123 réponses renseignées)

Alors que cette question portait sur le vécu quotidien des lauréates en activité, beaucoup de lauréates se sont exprimées sur ce sujet. En effet, celles qui sont encore en formation ont également témoigné de leur expérience au cours des stages en entreprise.



La majorité des lauréates n'ont pas rencontré de difficultés particulières, 80 sur 123, soit 65% d'entre elles.

Cependant, 43 (35%) notent des difficultés qui relèvent de plusieurs ordres.

Des problèmes liés à la crédibilité et à la confiance reviennent le plus souvent :
- difficulté à être prises au sérieux, à avoir des responsabilités, à faire reconnaître ses capacités ;
- nécessité de faire ses preuves, d'en faire plus, de faire plus d'efforts pour s'affirmer ou être bien vue ;
- méfiance des hommes particulièrement ceux qui sont âgés, méfiance de la hiérarchie masculine à l'égard des femmes ;
- scepticisme des clients de l'entreprise quand une femme exerce un métier technique.

Des problèmes d'ordre relationnel sont ensuite évoqués qui relèvent du sexisme :
avances, harcèlement du supérieur hiérarchique, ambiguïté ou problèmes relationnels dans les rapports entre hommes et femmes, moqueries, difficulté pour une femme à asseoir son autorité quand elle est la supérieure hiérarchique d'un groupe d'hommes.

Les idées reçues quant à la place des femmes pèsent de façon récurrente :
les femmes doivent s'occuper de la maison, des enfants, sont souvent en congé de maternité, sont moins compétentes que les hommes ;
les métiers techniques ne sont pas pour les femmes, celles-ci n'ont pas leur place sur un chantier.

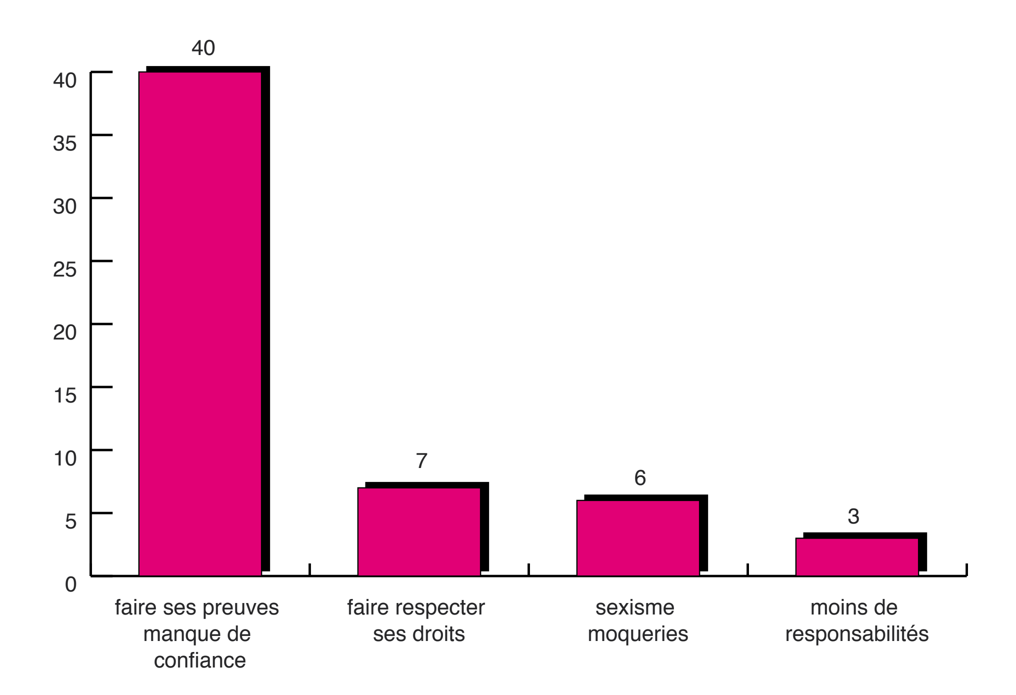
Enfin, le fait d'être une femme est ressenti comme pénalisant au moment de l'embauche, de l'attribution d'un salaire ou de la recherche d'un stage.

Etre une femme dans un univers professionnel masculin : un atout et un désavantage

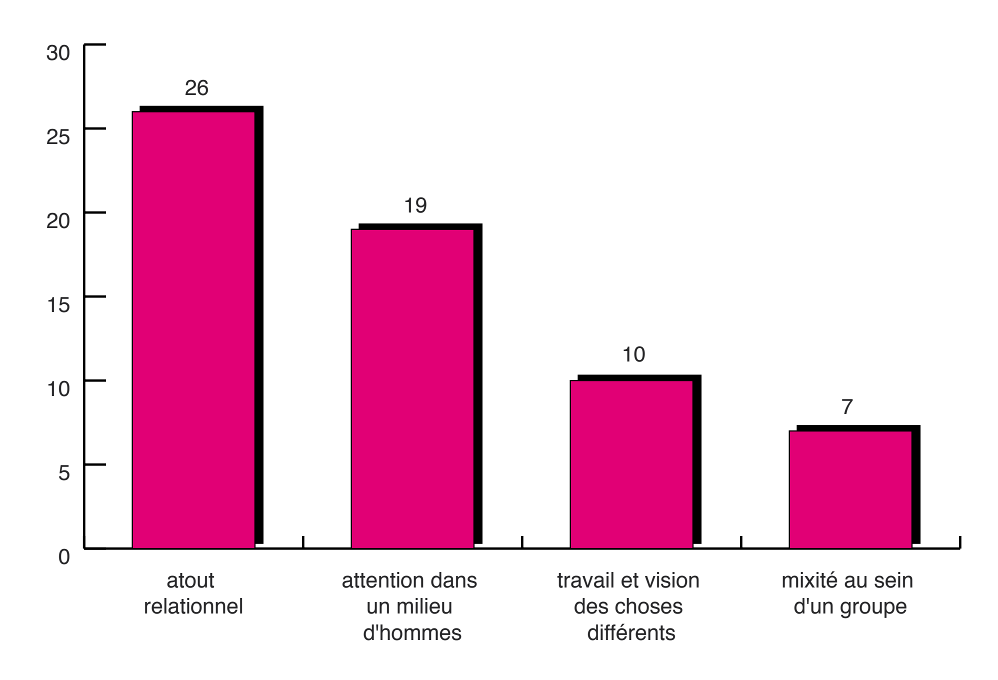
(Plusieurs réponses possibles – Données en chiffres bruts)

- 40 ont répondu que c'était un atout,
- 40 ont répondu qu'il leur fallait se battre davantage,
- 26 ont répondu aux deux questions.

Parmi celles qui ont répondu qu'elles doivent se battre davantage, 56 ont motivé leurs réponses. Les trois quarts d'entre elles l'expliquent par la nécessité de faire leurs preuves et par le manque de confiance à leur égard. Ces constats recoupent les difficultés, déjà citées, rencontrées au cours de leur expérience professionnelle.



Parmi celles qui pensent au contraire que le fait d'être une femme dans un univers féminin peut être un atout, 66 ont expliqué leurs réponses. Les trois quarts notent que leurs qualités relationnelles, humaines et de négociation apportent «un plus» au travail. Leur présence peut apporter plus de courtoisie dans les rapports humains, elle est la bienvenue dans l'industrie et la construction (BTP) ; elles notent qu'en tant que femmes elles sont davantage «chouchoutées».

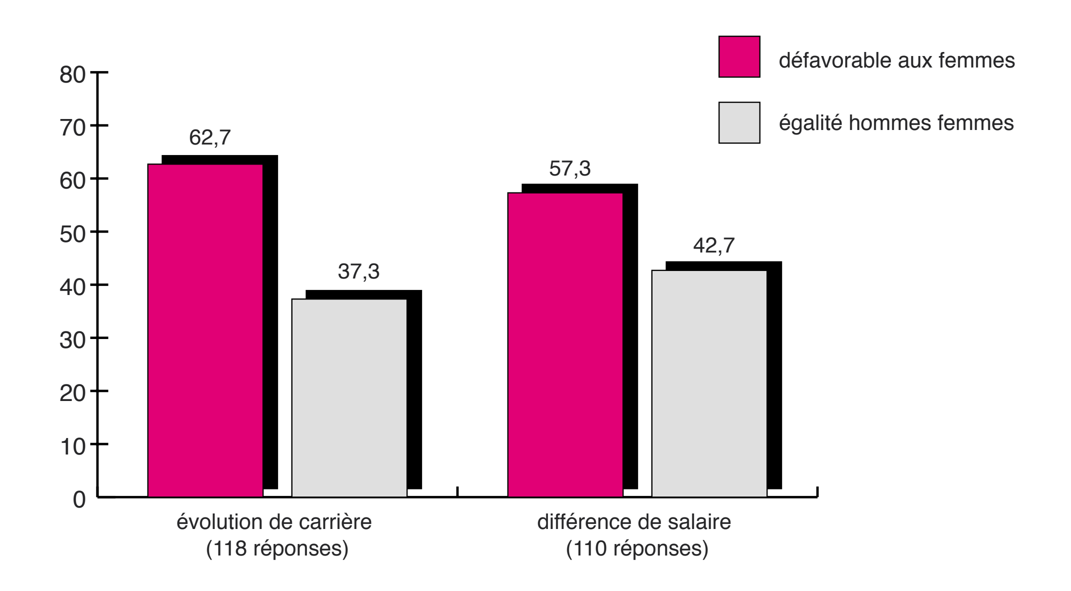


Perception de la carrière et du salaire des hommes et des femmes : un sentiment d'inégalité prédominant

A la question : percevez-vous que les possibilités **d'évolution de carrière** sont les mêmes pour un homme et une femme ? (118 réponses renseignées)
- **74 (62,7%) lauréates ont répondu non**,
- 44 (37,3%) ont répondu oui

A la question : percevez-vous une **différence de salaire** entre hommes et femmes à diplôme, fonction et responsabilités identiques ? (110 réponses renseignées)
- **63 (57,3%) lauréates ont répondu oui**,
- 47 (42,7%) ont répondu non

Il y a concordance à ces deux questions pour 72% des lauréates qui perçoivent que les évolutions des carrières et des salaires sont différentes selon que l'on est un homme ou une femme.



La perception globale de la trajectoire professionnelle des femmes est donc plutôt ressentie comme défavorable aux femmes.

Cette perception corrobore les nombreuses études qui ont été consacrées à ce sujet :
- les femmes ont une progression de carrière plus lente que les hommes, notamment dans les postes à responsabilités ;
- elles ont en moyenne des salaires inférieurs à leurs homologues masculins, particulièrement dans la catégorie des cadres où les différences de salaires sont les plus importantes, catégorie largement représentée chez les lauréates de cette étude.

Ecarts entre revenus salariaux annuels moyens des hommes et des femmes en 2002 en %

CSP	Franche-Comté	France
Cadres	- 28,2%	- 27,2%
Professions intermédiaires	- 19,6%	- 17,6%
Employées	- 17,1%	- 11,5%
Ouvrières qualifiées	- 21,0%	- 20,2%
Ouvrières non qualifiées	- 14,6%	- 20,9%
Femmes - Ensemble	- 27,7%	- 26,5%

Source INSEE, Déclarations annuelles de données sociales

Paroles de lauréates

Valérie, professeur certifiée de Mathématiques, apporte le témoignage suivant qui à lui seul résume assez bien les contradictions dans lesquelles les jeunes femmes se débattent souvent pour concilier leur goût des études scientifiques, leur vie professionnelle et leur vie personnelle :

«Après deux années de classe prépa, j'ai tenté, avec succès, un concours pour entrer dans une école d'ingénieur. Mais j'ai préféré la voie de l'enseignement. J'ai longtemps hésité…. Mais je me suis rendue compte qu'en tant que femme je ne me voyais pas mettre ma vie de maman en pointillés pour être toujours performante et disponible au travail. J'ai aussi tenu compte du fait que la réussite au concours d'enseignement m'assurait un travail fixe et qu'en tant que femme je n'aurai pas à faire valoir mes compétences dans un milieu plutôt masculin… Mais surtout, je pensais plus m'épanouir dans le métier d'enseignante et c'est le cas.»

Témoignant de leur scolarité

«Je n'ai pas rencontré pendant mes études de réelles manifestations de discrimination sur le sexe. Les processus très codifiés de l'Éducation nationale permettent d'avancer à égalité avec les garçons (pour autant que les professeurs ne fassent pas de différence dans les évaluations de niveau).»
Carine, Bourse de la vocation 1993

«Lors de mon inscription à ce prix en classe Terminale F3 (Electrotechnique) je n'ai reçu aucun soutien du corps enseignant (qui trouvait cela inutile de «valoriser» les femmes). De plus la filière F3, très peu féminisée, est très «macho» (notes inférieures en atelier ou multiples embûches «pour rire»).»
Rose, Bourse de la vocation 1990

«Dans ma promotion de génie mécanique et conception, nous devions être 8% de filles seulement. Au départ nous avons dû subir les remarques désobligeantes des autres étudiants. Soit nous étions considérées comme objet de convoitise pour faire «beau dans le paysage», ou alors comme un groupe de bécasses tout juste bonnes à faire le café et à taper sur ordinateur les compte rendus de TP. Ils sont peu nombreux à nous considérer comme leurs égales…. J'ai eu un professeur de mécanique qui ne supportait pas du tout les filles. Les TP tournaient systématiquement à de véritables joutes…. Nous devions systématiquement subir les remarques mesquines, les moqueries, et encore c'était bien quand on nous expliquait comment fonctionnaient les appareils….. Au bout du compte, nous nous sommes retrouvées avec de «mauvaises» notes (11/20) alors que nos amis garçons avec qui nous travaillions s'en sortaient avec un 17 honorable ; et pourtant, on avait fait la même chose puisque nous travaillions ensemble…. Une telle situation est épuisante, tout d'abord parce que nous devons subir les commentaires cassants mais aussi parce que nous devons faire beaucoup plus que notre part de travail.»
Audrey, Prix de la vocation 2002

Témoignant de leur vie professionnelle

«Une jeune fille de 15 ans qui choisit une voie scientifique doit savoir qu'elle devra se battre tout au long de sa scolarité pour affirmer son désir, qu'elle devra prouver toute sa carrière ses compétences et qu'elle devra se taire plus d'une fois. … Les années ont passé, mais pour une femme dans l'industrie technique, la confiance n'existe pas ; il faut toujours prouver ses compétences ou avoir beaucoup de diplômes et arriver directement «cadre».»
Rose, Bourse de la vocation 1990

«A l'embauche, certains recruteurs sont très sexistes, avec des questions du genre : vous êtes célibataire ? vraiment ? et bien sûr vous pensez avoir des enfants dans les deux trois années qui viennent ?
Après l'embauche, ça se complique encore. Plus rien d'officiel, mais le machisme ordinaire commence. Pour obtenir des responsabilités identiques à un collègue masculin (de même profil et sur le même poste à la base), il faut batailler, patienter, sans raison apparente.»
Carine, Bourse de la vocation 1993

«Je viens de trouver un travail. Je pars régulièrement en déplacement rencontrer les personnes des sites de production qui sont en grande majorité des hommes. Je n'ai pas encore rencontré de problème parce que je suis une femme. Mais j'aimerais pour un second poste (dans 3 ou 4 ans) être en production. C'est en parlant avec des femmes ayant occupé ce genre de poste que je constate qu'une femme devra faire ses preuves plus qu'un homme.»
Caroline, Prix de la vocation 1999

«Mon expérience du monde du travail est très contrastée : le service public d'une part, la création d'entreprise d'autre part. En ce qui concerne la condition de femme dans le monde du travail, il est certain que, particulièrement en science, s'affirmer prend un «plus» de temps et d'énergie. A contrario, être une femme qui prend des initiatives impressionne d'autant en général ! De mon expérience, cela a été aussi bien un atout qu'une difficulté occasionnelle.»
Lydie, Bourse de la vocation 1996

«Depuis cinq ans, je suis syndiquée et je me bats pour que certaines de mes collègues soient reconnues… en particulier pour que les femmes avec diplômes soient reconnues à tous les niveaux (postes, salaires, responsabilités).»
Cécile, Prix de la vocation 1991

6. Le dispositif de la vocation scientifique et technique

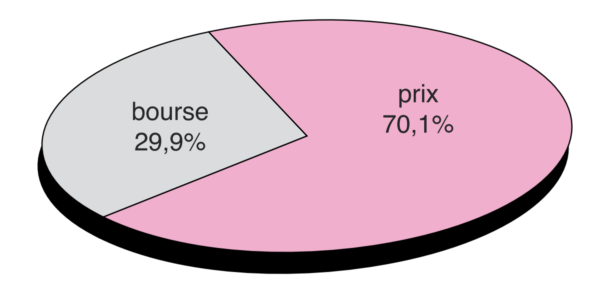
Répartition des prix et des bourses de la vocation scientifique et technique des lauréates de l'enquête

Ce dispositif a 20 ans d'existence. Il a été mis en place par le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité, qui attribue plus de 800 prix par an en France. La Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité relaie ce dispositif dans chaque région.

Actuellement, 14 prix de 800 € et 10 bourses de 2 300 € sont attribués chaque année en Franche-Comté.
Le mode d'attribution et le montant de la bourse se sont modifiés au cours des années : avant 2001, le Conseil régional distinguait 4 lauréates par an et leur attribuait des bourses de 10 000 F (1 500 €) par an pendant 4 ans, sous réserve que les lauréates poursuivent bien un cursus scientifique ou technique. Cette pratique devenant trop complexe, elle a été abandonnée au profit d'un mode d'attribution calé sur celui du prix.

154 réponses renseignées :
- 108 (70,1%) lauréates du prix de la vocation scientifique et technique attribué par la Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité ;

- 46 (29,9%) lauréates de la bourse de la vocation scientifique et technique attribuée par le Conseil régional de Franche-Comté



Les promotions de lauréates avant 1990 sont moins nombreuses à avoir répondu mais elles étaient à l'époque aussi moins nombreuses à obtenir des prix ou des bourses.

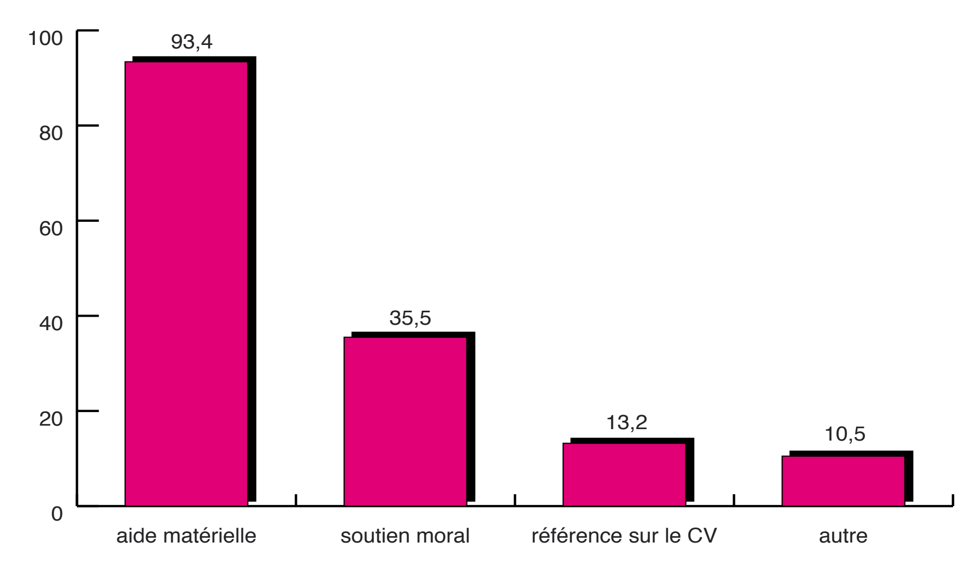
Les lauréates de la bourse sont représentées pour chaque année (à l'exception de l'année 1991) alors que les lauréates du prix ne sont présentes qu'à partir de 1991.

Fréquence des réponses des lauréates selon les promotions : présence logique plus importante des plus jeunes

Années	Prix	Bourses	Total	%
1986	0	1	1	0,6
1987	0	1	1	0,6
1988	0	3	3	1,9
1989	0	1	1	0,6
1990	0	4	4	2,6
1991	9	0	9	5,8
1992	9	4	13	8,4
1993	8	1	9	5,8
1994	5	1	6	3,9
1995	8	2	10	6,5
1996	8	1	9	5,8
1997	7	3	10	6,5
1998	8	3	11	7,1
1999	10	1	11	7,1
2000	9	3	12	7,8
2001	11	3	14	9,1
2002	8	6	14	9,1
2003	8	8	16	10,4
Total	**108** **70,1%**	**46** **29,9%**	**154** **100%**	100,0

Apport du prix ou de la bourse de la vocation scientifique et technique : un soutien matériel et moral indéniable

(Plusieurs réponses possibles - Données en %)



- **Le prix ou la bourse de la vocation scientifique apporte avant tout une aide matérielle pour des jeunes filles qui commencent des études supérieures.** Le plus souvent cette aide leur a permis d'acheter un ordinateur, de régler des frais d'études, de suivre un stage à l'étranger, de déménager ou de passer le permis de conduire.

- Le soutien moral est aussi souligné comme un encouragement et une preuve de confiance à leur égard.

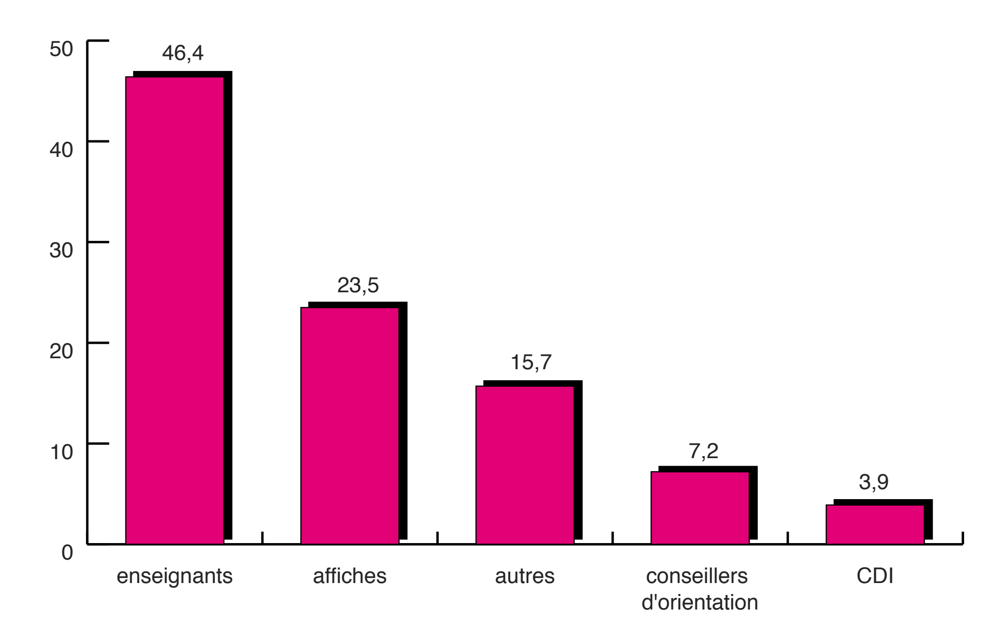
- La référence sur le CV est moins fréquemment évoquée.

«En terminale, j'ai eu connaissance de ce prix en discutant avec une ancienne lauréate, étudiante à l'UTBM que j'avais rencontrée lors des Portes ouvertes de cet établissement. Dans un premier temps, ce prix m'a donné un soutien matériel puisqu'il m'a permis de payer une grand partie de mon ordinateur. Mais surtout cela m'a apporté un soutien moral puisqu'en tant que fille, je me suis sentie soutenue par cette action.»
Audrey, Prix de la vocation 2002

«L'obtention de la bourse de la vocation scientifique m'a permis dans un premier temps de me dire que si des personnes m'avaient fait confiance en m'attribuant cette bourse, c'est que j'avais les moyens de réussir. L'aide matérielle, scrupuleusement mise de côté en cas de départ dans une autre région n'était pas non plus négligeable. Je me suis donc lancée dans l'aventure…»
Valérie, Bourse de la vocation 1991

Information sur l'existence du prix ou de la bourse de la vocation scientifique et technique : rôle essentiel du corps enseignant

(Plusieurs réponses possibles – Données en %)



- **Ce sont les établissements qui apparaissent le meilleur relais de l'information concernant ce dispositif**, que ce soit par le biais des enseignants, du Centre de documentation et d'information (CDI), de la campagne d'affichage dans les lycées, des conseillers d'orientation.

- La rubrique «autres» fait souvent référence à l'information par voie de presse.

Participation à un annuaire des anciennes lauréates franc-comtoises : plus de la moitié d'entre elles sont d'accord

L'idée de créer un annuaire est apparu comme un besoin autant parce qu'il témoignera de leurs réussites auprès des lycéennes de notre région que pour les lauréates elles-mêmes.
Il permettra de découvrir les parcours des unes et des autres.
Il sera l'occasion de repérer la diversité des formations, des secteurs d'activité, des entreprises et des postes occupés.
Enfin, il servira à favoriser des contacts ou des rencontres et à constituer ainsi un réseau d'aide à la recherche d'un stage ou d'un emploi.
Sur les 154 questionnaires retournés, 86 lauréates (56%) ont fait part de leur désir de figurer dans l'annuaire régional.

Synthèse

Les résultats de cette enquête éclairent à plus d'un titre les conditions d'insertion et la vie professionnelle des lauréates de la vocation scientifique et technique.

Les lauréates constituent une population encore relativement jeune, âgée de 21 à 37 ans.
Elles ont atteint un niveau de formation élevé : 36% sont à bac+5, 11% à bac+3, et 20% achèvent une formation à bac+5.
Elles ont commencé, pour la majorité d'entre elles, leurs études en Franche-Comté.
Elles se sont relativement vite insérées sur le marché du travail : dans les trois mois qui ont suivi l'obtention de leur dernier diplôme pour les trois quarts d'entre elles.
Elles travaillent peu à temps partiel : elles ont accédé majoritairement à un emploi de cadre (catégorie qui a peu recours à ce mode d'emploi).

Des évolutions intéressantes sont observées entre le premier emploi et l'emploi actuel :

- 85% des lauréates actuellement en activité bénéficient d'un CDI (44% au 1er emploi).
- 63% ont actuellement un statut de cadre (42,5% au 1er emploi).
- On observe une tertiarisation du secteur des emplois entre le 1er emploi et l'emploi actuel : 43% des lauréates occupaient des postes dans le secteur des services à leur 1er emploi, pour 52% actuellement. La moitié des emplois actuels dans les services sont des métiers de l'enseignement (24,2%).
- Entre le premier emploi et l'emploi actuel, on observe une progression des salaires : 31% des lauréates avaient un salaire mensuel net égal ou supérieur à 1600 € à leur premier emploi ; elles sont 69% à l'obtenir pour l'emploi actuel.
- Salaire et diplôme se combinent : plus le diplôme atteint est élevé, plus le salaire augmente. Ce constat se confirme entre le 1er emploi et l'emploi actuel.

La perception globale de leur expérience professionnelle est nuancée :

- Si les deux tiers des lauréates n'ont pas rencontré de difficultés particulières dans l'exercice de leur vie professionnelle, elles notent pour un tiers d'entre elles des problèmes de crédibilité dans un monde professionnel majoritairement masculin.
- 63% des lauréates pensent que les progressions de carrière des femmes sont plus lentes que celles des hommes, notamment dans les postes à responsabilités.
- 57% pensent que les femmes ont des salaires inférieurs à ceux des hommes à diplôme, fonction et responsabilités identiques, particulièrement chez les cadres où les différences sont les plus importantes, catégorie bien représentée chez les lauréates de cette étude.

Le dispositif de la vocation scientifique et technique a encouragé les lauréates dans leurs études, dans des domaines où elles étaient minoritaires : pari réussi, très peu d'entre elles se sont écartées des études envisagées au départ.
En revanche, lorsqu'elles rentrent dans la vie active, elles ne poursuivent pas toujours dans le domaine d'activité de la production, des sciences ou des techniques et elles investissent peu à peu celui des services. Actuellement, 24% des lauréates en activité occupent un emploi dans l'enseignement comme professeures de mathématiques, de physique, de chimie, de technologie ou professeures des écoles.

Il n'en reste pas moins que, issues de familles aux revenus modestes, elles parviennent pour plus de la moitié d'entre elles à un niveau de formation élevé (bac+5 obtenu ou en préparation).
Les belles réussites de ces lauréates sont donc autant d'encouragements qui contribuent à l'évolution des mentalités et de la place des femmes dans la société d'aujourd'hui.

Questionnaire de l’enquête

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES LAURÉATES du PRIX ET de LA BOURSE DE LA VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES FILLES

Madame, Mademoiselle,

A l’issue de votre classe Terminale, vous avez été lauréate du Prix ou de la Bourse de la vocation scientifique et technique. Le but de ces aides était d’encourager les jeunes filles motivées qui avaient fait le choix de poursuivre des études supérieures dar des formations scientifiques ou techniques où elles sont minoritaires.
Ce dispositif a maintenant déjà près de vingt ans d’existence, c’est pourquoi le Service aux droits des femmes et à l’égalité de Franche-Comté et le Conseil régional souhaitent connaître la situation des anciennes lauréates en lançant une enquête qui vous est aujourd’hui adressée.

Les informations que vous communiquerez seront traitées anonymement. Elles serviront à :

- **mieux connaître l’impact du Prix ou de la Bourse de la vocation scientifique et technique sur les parcours scolaires et professionnels ;**
- **éditer une publication, dont vous serez destinataire, qui exploitera les questionnaire retournés ;**
- **élaborer un annuaire des lauréates. Si vous souhaitez y figurer, merci de joindre une photo d’identité récente (seules les informations nominatives serviront pour l’annuaire).**

Les résultats de cette enquête témoigneront de vos réussites auprès des jeunes lycéennes de notre région. Si vous souhaitez compléter ou enrichir cette étude, vous pouvez rédiger un texte court que vous joindrez à ce courrier.

Vous voudrez bien utiliser l’enveloppe pré-affranchie jointe pour retourner votre questionnaire.

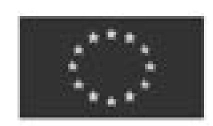
Merci d’accorder quelques instants à cette enquête.

Octobre 2005









VOTRE ETAT CIVIL

1 Nom de naissance : .... Nom usuel : .... Prénom : ....
2 Année de naissance : ....

3 Situation familiale :
☐ célibataire ☐ mariée, vie maritale, pacs ☐ divorcée, séparée ☐ veuve
4 Avez-vous des enfants à charge : ☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ plus de 3

5 Lieu de résidence actuel :
N° ...... rue ....
Commune : ....Code postal : .... Si à l'étranger, pays en clair :...........................
Téléphone où l'on peut vous joindre : ....

LES DIPLOMES DONT VOUS ETES TITULAIRE

6 Série du baccalauréat obtenu : .... 7 Année d'obtention : ....

8 **Indiquez tous les diplômes que vous avez obtenus :**

Diplômes	Intitulé en clair	Année d'obtention	Lieu (N° du dépt.) si étranger, pays en clair
DUT			
BTS			
Licence			
Maîtrise			
MST			
DEA			
DESS			
Master			
Doctorat			
Diplôme d'ingénieur			
Diplôme d'École de Commerce ou de Gestion			
Autre(s) diplôme(s), précisez			
Concours de l'enseignement			
Concours de la fonction publique			
Autre, précisez :			

9 Pour vos études, si vous avez procédé par étapes en commençant par un BTS ou un DUT, avant d'intégrer une école d'ingénieurs ou autre, expliquez pourquoi :...
....

COMMENT S'EST FAIT LE CHOIX DE VOS ETUDES

Dans le choix de vos études diriez-vous que vous avez été influencée par : (plusieurs réponses possibles)

10 ☐ une personne de votre entourage familial	14 ☐ un article, un reportage
11 ☐ un enseignant, un conseiller d'orientation	15 ☐ les notes obtenues dans certaines matières
12 ☐ le témoignage d'une ancienne lauréate	16 ☐ un stage effectué au cours de votre scolarité
13 ☐ le témoignage d'un(e) professionnel(le)	17 ☐ Autre (précisez éventuellement)

VOTRE SITUATION ACTUELLE (plusieurs réponses possibles)

18 ☐ vous occupez un emploi (voir encadré A)
19 ☐ vous êtes en formation (voir encadré B)
20 ☐ vous êtes en recherche d'emploi (voir encadré C)
21 ☐ autre, précisez éventuellement (selon votre situation, voir encadré A, B ou C) ....

ENCADRE A : VOUS OCCUPEZ UN EMPLOI

Décrivez vos emplois successifs depuis que vous avez arrêté vos études. Utilisez une nouvelle colonne dès que vous avez changé d'emploi, de statut ou de lieu de travail, y compris chez le même employeur. Si vous avez eu plus de trois emplois différents cochez ici ☐

	1er emploi	2ème emploi	Emploi actuel
22 Début de cet emploi	mois ⌊_⌋ année ⌊_⌋	mois ⌊_⌋ année ⌊_⌋	mois ⌊_⌋ année ⌊_⌋
23 Comment avez-vous obtenu cet emploi ?	1 ☐ Concours 2 ☐ ANPE 3 ☐ APEC 4 ☐ Relations, réseaux 5 ☐ Candidature spontanée 6 ☐ Petites annonces 7 ☐ Création d'entreprise 8 ☐ Mobilité interne à l'entreprise 9 ☐ Autres	1 ☐ Concours 2 ☐ ANPE 3 ☐ APEC 4 ☐ Relations, réseaux 5 ☐ Candidature spontanée 6 ☐ Petites annonces 7 ☐ Création d'entreprise 8 ☐ Mobilité interne à l'entreprise 9 ☐ Autres	1 ☐ Concours 2 ☐ ANPE 3 ☐ APEC 4 ☐ Relations, réseaux 5 ☐ Candidature spontanée 6 ☐ Petites annonces 7 ☐ Création d'entreprise 8 ☐ Mobilité interne à l'entreprise 9 ☐ Autres
24 Quel est / était l'intitulé de votre emploi ?	....	....	....
25 Quelle est / était votre fonction principale ?	....	....	....
26 Quelle est / était votre catégorie professionnelle ?	1☐ ouvrière 4☐ technicienne 2☐ employée 5☐ cadre 3☐ maîtrise 6☐ autre	1☐ ouvrière 4☐ technicienne 2☐ employée 5☐ cadre 3☐ maîtrise 6☐ autre	1☐ ouvrière 4☐ technicienne 2☐ employée 5☐ cadre 3☐ maîtrise 6☐ autre
27 Nombre de personnes dont vous avez / aviez la responsabilité hiérarchique	1 ☐ aucune 2 ☐ 1 à 9 personnes 3 ☐ 10 à 49 personnes 4 ☐ 50 personnes et plus	1 ☐ aucune 2 ☐ 1 à 9 personnes 3 ☐ 10 à 49 personnes 4 ☐ 50 personnes et plus	1 ☐ aucune 2 ☐ 1 à 9 personnes 3 ☐ 10 à 49 personnes 4 ☐ 50 personnes et plus
28 Votre supérieur hiérarchique est / était	1 ☐ un homme 2 ☐ une femme 3 ☐ pas de supérieur	1 ☐ un homme 2 ☐ une femme 3 ☐ pas de supérieur	1 ☐ un homme 2 ☐ une femme 3 ☐ pas de supérieur
29 Travaillez / travailliez -vous	1 ☐ à temps plein 2 ☐ à temps partiel quotité	1 ☐ à temps plein 2 ☐ à temps partiel quotité	1 ☐ à temps plein 2 ☐ à temps partiel quotité ....
30 Si vous travaillez / travailliez à temps partiel, pour quelle raison ?	1 ☐ enfant 2 ☐ contrainte de l'employeur 3 ☐ autres	1 ☐ enfant 2 ☐ contrainte de l'employeur 3 ☐ autres	1 ☐ enfant 2 ☐ contrainte de l'employeur 3 ☐ autres
31 Nature de votre contrat de travail	1 ☐ CDI 2 ☐ CDD 3 ☐ intérim, vacataire 4 ☐ mesure d'insertion 5 ☐ apprentissage 6 ☐ autres	1 ☐ CDI 2 ☐ CDD 3 ☐ intérim, vacataire 4 ☐ mesure d'insertion 5 ☐ apprentissage 6 ☐ autres	1 ☐ CDI 2 ☐ CDD 3 ☐ intérim, vacataire 4 ☐ mesure d'insertion 5 ☐ apprentissage 6 ☐ autres
32 Votre employeur est / était-il ?	1 ☐ agriculteur 2 ☐ artisan, commerçant 3 ☐ profession libérale 4 ☐ entreprise privée 5 ☐ entreprise publique ou nationalisée 6 ☐ administration, collectivité locale 7 ☐ autres	1 ☐ agriculteur 2 ☐ artisan, commerçant 3 ☐ profession libérale 4 ☐ entreprise privée 5 ☐ entreprise publique ou nationalisée 6 ☐ administration, collectivité locale 7 ☐ autres	1 ☐ agriculteur 2 ☐ artisan, commerçant 3 ☐ profession libérale 4 ☐ entreprise privée 5 ☐ entreprise publique ou nationalisée 6 ☐ administration, collectivité locale 7 ☐ autres
33 Secteur de votre employeur ou entreprise (automobile, aéronautique, transports, recherche, bâtiment, banque, assurance, informatique, agro-alimentaire etc.)	....	....	....
34 Code postal de la commune du lieu de travail ou étranger	⌊_⌋_⌋_⌋_⌋_⌋ en clair	⌊_⌋_⌋_⌋_⌋_⌋ en clair	⌊_⌋_⌋_⌋_⌋_⌋ en clair ....
35 A quelle date avez-vous quitté votre employeur ?	mois ⌊_⌋ année ⌊_⌋	mois ⌊_⌋ année ⌊_⌋	mois ⌊_⌋ année ⌊_⌋
36 Pour quelle raison l'avez-vous quitté ?	1 ☐ fin de contrat 2 ☐ licenciement 3 ☐ départ volontaire 4 ☐ autres, précisez	1 ☐ fin de contrat 2 ☐ licenciement 3 ☐ départ volontaire 4 ☐ autres, précisez	1 ☐ fin de contrat 2 ☐ licenciement 3 ☐ départ volontaire 4 ☐ autres, précisez ....
37 Dernier salaire net mensuel	1 ☐ moins de 1 000 € 2 ☐ 1 000 à 1 500 € 3 ☐ 1 600 à 2 000 € 4 ☐ 2 100 à 2 500 € 5 ☐ 2 600 à 3 000 € 6 ☐ plus de 3 000 €	1 ☐ moins de 1 000 € 2 ☐ 1 000 à 1 500 € 3 ☐ 1 600 à 2 000 € 4 ☐ 2 100 à 2 500 € 5 ☐ 2 600 à 3 000 € 6 ☐ plus de 3 000 €	1 ☐ moins de 1 000 € 2 ☐ 1 000 à 1 500 € 3 ☐ 1 600 à 2 000 € 4 ☐ 2 100 à 2 500 € 5 ☐ 2 600 à 3 000 € 6 ☐ plus de 3 000 €

ENCADRE B : VOUS ETES EN FORMATION

38 Quel est l'intitulé précis de votre formation : ....

39 Quel est le code postal du lieu de votre formation : |_|_|

40 Quelle est la nature de votre formation :
- ☐ congé validation des acquis de l'expérience (VAE)
- ☐ congé individuel de formation
- ☐ congé bilan de compétences
- ☐ apprentissage
- ☐ autre

41 Avez-vous déjà travaillé ? ☐ oui ☐ non ***Si oui, remplissez l'encadré A***

ENCADRE C : VOUS ETES EN RECHERCHE D'EMPLOI

42 Quel est le métier ou le domaine que vous recherchez : ....

43 Depuis quand recherchez-vous un emploi : ....

44 Dans quelle région recherchez-vous un emploi : ....

45 Avez-vous déjà travaillé ? ☐ oui ☐ non ***Si oui, remplissez l'encadré A***

VOS IMPRESSIONS CONCERNANT VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

46 En tant que femme, avez vous rencontré des difficultés au quotidien dans votre vie professionnelle ?
☐ oui ☐ non
Si oui, précisez : ....

47 D'après votre expérience, percevez-vous que les possibilités **d'évolution de carrière** sont les mêmes pour un homme et une femme ?
☐ oui ☐ non

48 D'après votre expérience, percevez-vous une différence de **salaire** entre hommes et femmes à fonction, diplôme et responsabilités identiques ?
☐ oui ☐ non

49 Dans votre parcours, avez-vous eu plutôt l'impression en tant que fille :
- ☐ de vous battre davantage, expliquez ....
- ☐ que ça pouvait être un atout, expliquez ....

LE PRIX DE LA VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES FILLES

50 Vous avez obtenu :
- ☐ le Prix de la vocation scientifique et technique des filles (Service des Droits des Femmes)
- ☐ la Bourse de la vocation scientifique et technique des filles (Conseil régional)

51 Comment avez vous été informée de l'existence du Prix ou de la Bourse ?
- ☐ enseignants
- ☐ CDI
- ☐ conseillers d'orientation
- ☐ affiches
- ☐ autre précisez éventuellement ....

52 Que vous a apporté le Prix ou la Bourse ? (plusieurs réponses possibles)
- ☐ soutien moral
- ☐ aide matérielle
- ☐ référence sur le CV
- ☐ autre précisez ....

53 Seriez-vous prête à témoigner de votre expérience ? (interview, portes ouvertes, conférence etc.)
☐ oui ☐ non (*vous pouvez, si vous le souhaitez, compléter ce questionnaire par un texte personnel*)

54 Accepteriez-vous de figurer dans un annuaire régional des anciennes lauréates mis à votre disposition
☐ oui ☐ non **Si oui, merci de joindre une photo d'identité récente**

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire dont les résultats feront l'objet d'une publication qui vous sera adressée

Glossaire des sigles cités

Diplômes

Baccalauréats

- S : Scientifique, (et anciens bac C, D, D' et E)
- STI : Sciences et technologies industrielles, (et anciens bac F1, 2, 3, 4, 9 et 10)
- STT : Sciences et technologies tertiaires, (et anciens bac G et H)
- STL : Sciences et technologies des laboratoires, (et anciens bac F 5, 6 et 7)
- STAE : Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement
- STPA : Sciences et technologies du produit alimentaire

Sigles et diplômes de l'enseignement supérieur

- CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles
- BTS : Brevet de technicien supérieur / BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole
- DUT : Diplôme universitaire de technologie
- DEUG : Diplôme d'études universitaires générales
- DEA : Diplôme d'études approfondies
- DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées

Ecoles d'ingénieurs

- ENSMM : Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon
- UTBM : Université de technologie de Belfort Montbéliard

Niveaux de formation

- Niveau I : sorties à bac + 5 et plus : diplômes d'école d'ingénieur, de commerce, DEA, DESS, MASTER
- Niveau II : sorties à bac + 3 et 4 : Licence, Maîtrise, 1ère année de MASTER
- Niveau III : sorties à bac + 2 : BTS, BTSA, DUT , DEUG, DEUST....
- Niveau IV : sorties avec un baccalauréat (général, technologique ou professionnel), un brevet de technicien, professionnel ou de maîtrise
- Niveau V : sorties avec un CAP, CAPA, BEP, BEPA ou une Mention complémentaire
- Niveau VI : sorties sans qualification, avant l'obtention d'un diplôme de niveau V ou de niveau IV

Contrats de travail

- CDD : contrat à durée déterminée
- CDI : contrat à durée indéterminée

Organismes

- ONISEP : Office national d'informations sur les enseignements et les professions
- INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
- CEDRE : Centre de développement des ressources pour l'emploi
- OREF : Observatoire régional de l'emploi et de la formation
- APEC : Association pour l'emploi des cadres
- APECITA : Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire
- DRDFE : Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
- FSE : Fonds social européen

Directeur de la publication : Maurice REVERDY, délégué régional de l'ONISEP Franche-Comté
Enquête réalisée par :
Florence PERROUD, chargée de mission à l'égalité femmes hommes au Rectorat de l'Académie de Besançon
Mathieu LAPP, étudiant en 1ère année de MASTER Géographie et Territoire à l'Université de Franche-Comté qui a utilisé le logiciel MODALISA pour l'exploitation de l'enquête
Maquette : Catherine RUEDIN, maquettiste PAO à la Délégation régionale de l'ONISEP Franche-Comté